REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

SENAT

MOT DE L'HONORABLE PRESIDENT DU SENAT A L'OCCASION DE LA CLOTURE DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DE FEVRIER 2025

PALAIS DU PEUPLE/KINSHASA

13 FEVRIER 2025

- **Honorables Sénatrices et Sénateurs, Chers Collègues** ;

Pour aborder notre premier point à l'ordre de jour, les travaux se sont déroulés en commissions et en plénière.

A cet effet, cinq Commissions mixtes paritaires Assemblée nationale – Sénat ont été constituées, à savoir :

1. Commission mixte paritaire Politique, Administrative et Juridique ;
2. Commission mixte paritaire Défense et Sécurité ;
3. Commission mixte paritaire Socioculturelle ;
4. Commission mixte paritaire Économique et Financière ;
5. Commission mixte paritaire Relations Extérieures.

Ces cinq Commissions se sont retrouvées en plénière pour auditionner les membres du Gouvernement des secteurs concernés, à savoir :

1. le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ;
2. le Vice-Premier Ministre, Ministre de la Défense Nationale et Anciens Combattants ;
3. la Ministre Déléguée près le Ministre des Affaires Sociales en charge des Personnes vivant avec Handicap ;
4. la Vice-Ministre des Affaires Etrangères.

Les conclusions de nos travaux ont été transmises à Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat.

On peut en substance retenir que nos travaux ont mentionné ce qui suit :

Sur le plan politique :

- insister sur la cohésion nationale, la décrispation et la réconciliation pour arriver à constituer un front commun des acteurs politiques et sociaux ;
- organiser des consultations populaires avec les forces vives de la nation pour renforcer l'élan du soutien manifesté par la population à nos FARDC et les patriotes réservistes, les Wazalendo, en maintenant le cap de l'éveil patriotique et la résistance tous azimuts ;

Sur le plan diplomatique :

- mettre en place une commission d'enquête internationale sur les crimes graves commis depuis l'occupation de Bunagana jusqu'à celle de Goma dans la province du Nord-Kivu, ainsi que Kalehe dans le Sud-Kivu ;
- poursuivre les processus de Luanda et de Nairobi pour une paix durable en République Démocratique du Congo, avec une plus grande implication des pays de la SADC ;
- renforcer la diplomatie parlementaire.

Sur le plan humanitaire

- Créer un couloir humanitaire permettant l'acheminement de l'aide humanitaire ;
- Déployer une assistance humanitaire multiforme en faveur des populations sinistrées ;
- Organiser, de façon ordonnée, le rapatriement et le retour des déplacés dans la dignité et le respect des droits de l'homme tout en assurant la sécurité des camps des déplacés encore opérationnels ;

Quant au deuxième point à l'ordre du jour, il a été entamé et épuisé le mardi 11 février 2025. En effet, nous avons été conviés, conformément aux dispositions de l'article 10 de la Loi organique portant organisation et fonctionnement de la Cour Constitutionnelle, à la cérémonie de présentation et de prestation de serment devant le Président de la République de deux juges et du Procureur Général.

- **Honorables Sénatrices et Sénateurs, Chers Collègues** ;

Comme dans mon mot, lors de l'ouverture de cette session extraordinaire, le Sénat condamne avec la plus grande fermeté les actes ignobles perpétrés par le Rwanda et ses supplétifs du M23 à l'Est de notre pays.

En cette période critique, les commissions permanentes devront rester actives et disponibles pour répondre aux sollicitations éventuelles.

- **Honorables Sénatrices et Sénateurs, Chers Collègues** ;

L'appel à la mobilisation générale, la résilience, la résistance et l'unité lancé par Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'État, Commandant suprême des Forces Armées de la République Démocratique du Congo et de la Police Nationale Congolaise est toujours pressent.

Nous tous, collectivement comme Nation, et chacun de nous, de manière singulière, quelle que soit sa province ou son bord politique, est affecté dans son corps et dans son âme par cette situation sécuritaire aggravée et ses conséquences funestes.

Le moment n'est-il pas venu de mettre en pratique les paroles si riches de l'hymne sacré de notre solidarité et notre souveraineté ?

Unis par le sort, prenons le plus bel élan pour défendre l'indépendance de la RDC, don béni de nos aïeux.

Je nous exhorte à nous engager dans la mobilisation générale au niveau de nos circonscriptions électorales respectives .